

À découvrir
**Portrait de votre
municipalité**
Budget
Des idées de sortie

// Votre bulletin municipal //



L'actu en direct



N° 1
OCTOBRE
2020



SOMMAIRE...

P 4-5

TROMBINOSCOPE des élus et parole à L'OPPOSITION

P 6-7

REPRÉSENTATION de la Commune dans les instances

P 8-9

BUDGET et finances

P 10-11

Le CENTRE-BOURG

P 12-13

PROJETS pour le patrimoine

P 14-15

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE et vie scolaire

P 16-17

PLAN LOCAL d'Urbanisme Intercommunal

P 18-19

LES HAMEAUX

P 20-21

L'ÉQUIPE DES SERVICES TECHNIQUES, les travaux et GRANDS PROJETS

P 22-23

VIE ASSOCIATIVE et ZOOM sur 3 associations

P 24-25

BILAN DE LA SAISON touristique

P 26-27

LES ANIMATIONS de l'été

P 28-29

ACTUALITÉS de la Maison Nature & Patrimoines

P 30-31

LA MÉDIATHÈQUE et le Festival « Escale » au Sénégal

P 32-33

EN BREF

P 34-35

IDÉES DE SORTIE



Garder le lien

page Facebook Castellane Infos / www.mairie-castellane.fr /
accueil de la Mairie 04 92 83 60 07 - accueil@mairie-castellane.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.



numéros utiles

Services Techniques

06 86 96 69 33

Police Municipale

06 86 96 69 35

Maison Médicale

04 92 83 77 40

Pharmacie

04 92 83 61 01

Hôpital

04 92 83 98 00



infos

/ Visitez le site officiel de la mairie de Castellane

mairie-castellane.fr//

Vous pouvez le consulter pour toutes informations
(marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...)

Impression et mise en page



IMPRIMERIE DE HAUTE-PROVENCE - TÉL. 04 92 79 97 17



/Édito du Maire//



Chères Castellanaises, Chers Castellanais,

Je voulais au préalable vous remercier d'avoir largement plébiscité la liste électorale que je vous ai proposée pour conduire les destinées de notre commune.

Votre vote me permet de disposer d'une vraie légitimité et d'une large majorité indispensables pour mettre en œuvre notre programme.

Ce début de mandat s'effectue dans des conditions particulières et dans un contexte de crise sanitaire sans précédent que nul n'aurait pu imaginer et prévoir il y a encore un an. Tous nos gestes du quotidien sont désormais impactés ; nos modes de vie vont se trouver modifiés en profondeur ; son corolaire c'est la crise qui fragilise notre économie de montagne basée sur le tourisme.

Faut-il pour autant « baisser les bras » ? Faire preuve de renoncement ? Bien sûr que non, il nous faut désormais, tous ensemble, relever ce défi pour continuer à vivre dans notre village.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire à l'histoire riche qui nous montre le cap. Ce cap c'est la cohésion sociale, la tolérance des uns envers les autres. C'est aussi et bien sûr la confiance que nous devons avoir envers toutes les institutions de notre pays ; celle envers les communes et votre commune notamment car elles constituent le premier socle de notre démocratie.

Mon rôle avec l'aide de mes adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux, c'est d'anticiper les difficultés à venir et de s'y préparer. Il faudra certainement vivre différemment, mais nous mettons déjà tout en œuvre pour conserver dans notre environnement exceptionnel tous les atouts fondamentaux de notre village : la qualité de vie, la possibilité de travailler, de se loger dans des conditions dignes, de bénéficier de nos structures scolaires et périscolaires, d'une offre médicale et paramédicale étoffée, d'un maillage commercial, et artisanal et d'animations culturelles à l'année.

Chères Castellanaises, Chers Castellanais, l'avenir se prépare aujourd'hui. Vous pouvez compter sur ma plus totale implication mais je vous demande de faire preuve de patience et d'indulgence, dans des circonstances que j'aurais souhaitées plus favorables pour mener notre tâche à bien.

Bien sincèrement

Le mot du Service Communication par Line TILLEMANN - Adjointe à la culture et communication

Vous allez découvrir votre nouveau bulletin municipal. Avec l'équipe communication de la commune, nous avons opté pour un magazine plus moderne : nouvelle maquette, nouveau format, et nouvelles rubriques. Cette nouvelle édition se veut plus proche de vos attentes.

Notre objectif est d'avoir une ligne éditoriale plus qualitative en termes d'informations municipales sur les projets, événements et évolution du territoire. Tiré à 900 exemplaires, distribué dans les foyers et disponible en ligne sur le site Internet de la mairie, « Castellane Infos le Mag » reste le premier médium d'information de notre village. En espérant que cette nouvelle formule vous plaise.

Bonne lecture à tous !



NOS ÉLUS

- **BERNARD LIPÉRINI** - Maire
- **PHILIPPE MARANGES** - 1^{er} adjoint, chargé du développement économique, de l'urbanisme et de l'environnement
- **EMILY CHEVALLEY-VALETTE** - 2^{ème} adjointe, chargée des affaires de la vie scolaire et périscolaire et des affaires sociales
- **THIERRY VILLELLAS** - 3^{ème} adjoint, chargé de la vie associative, jeunesse & Sports
- **LINE TILLEMANN** - 4^{ème} adjointe, chargée de la culture et événementiel, communication et hameaux
- **JEAN-MARC VINCENT** - Délégué au SDE 04 - Membre des commissions : CAO, IT04, Finances, Patrimoine, Economie, Tourisme, Sécurité et voirie
- **STÉPHANE MARTINO** - Délégué Communes Forestières, Délégué suppléant au SDE04 et IT04, Membre des commissions : Economie, Vie Sociale et santé, Culture, Cadre de Vie, Sécurité et voirie
- **STÉPHANE CARGNINO** - Délégué suppléant au PNRV - Membre des commissions : Agriculture, Tourisme, Scolaire, Association et culture
- **MURIEL MARTIN** - Déléguée communes forestières - Membre des commissions : Agriculture, Culture et Cadre de vie
- **SANDRINE GUINY** - Membre des commissions : Agriculture, Tourisme, Associations et Cadre de Vie
- **CÉDRIC CHAIX** - Membre des commissions : Patrimoine, Cadre de vie et Sécurité, Voirie
- **ANNE-CÉCILE GINESTE** - Déléguée Suppléante VCC - Membre des commissions : Patrimoine, Tourisme, Scolaire et Périscolaire et Culture
- **ALEXANDRE LORENZONI** - Délégué titulaire SDE - Membre des commissions : Patrimoine, Economie, Tourisme, Sécurité et voirie
- **SANDRA LEPLEUX** - Déléguée titulaire ADMR - Membre des commissions : Patrimoine, Scolaire et périscolaire, Vie sociale et santé, Sécurité et voirie
- **LUDIVINE RIVAL** - Membre du CCAS - Membre des commissions : Scolaire et périscolaire, vie sociale et santé, Associations
- **NINA JONKER** - Déléguée suppléante PNRV - Membre des commissions : Economie, Agriculture, Tourisme, Culture, Cadre de vie
- **JEAN-PAUL GOLÉ** - Membre des commissions : Finances, Agriculture, Cadre de Vie
- **ODILE CAPON** - Membre des commissions : Tourisme, Associations, culture
- **FRANCK DEMANDOLX** - Membre des commissions : Finances, Economie, Patrimoine, Sécurité, Voirie

/ Parole à l'opposition

Depuis 2018 les élus d'une même liste représentaient tous les castellans. Aujourd'hui la pluralité s'exerce dans notre démocratie locale et nous aurons à coeur de faire entendre nos différences sans entraver la gouvernance de la commune.

Le travail en commissions ouvert à tous les élus permet des échanges constructifs qui déboucheront sur des actions concrètes en direction du plus grand nombre.

Notre assemblée communale, installée tardivement à cause de la pandémie qui sévit toujours, a été rapidement dans l'action et quelques décisions prises par le Maire (renoncement à la Maison de Produits du Pays, achat de l'immeuble de l'ancien « District du Teillon » sans projet construit) ont pu surprendre.

Si nous saluons la poursuite du programme « Centre Bourg » dans sa phase essentielle de construction de logements neufs, nous sommes néanmoins dans l'attente de la définition d'une ligne claire pour l'avenir de Castellane afin de créer une vraie dynamique économique dans le cadre du projet communautaire qui aujourd'hui devra se construire et définir ses priorités.

Par ailleurs, nous avons tous la volonté de vivre dans un environnement relativement épargné par la circulation du virus en continuant de respecter tous les gestes barrière afin de ne pas subir un autre confinement préjudiciable.

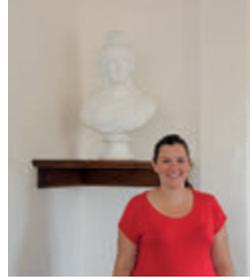
« Une dynamique pour Castellane », représentée par : Jean-Paul Golé, Odile Capon, Franck Demandolx.



Bernard Liperini



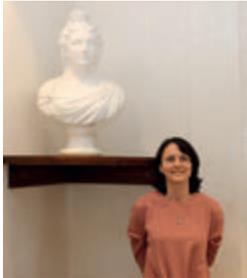
Phillipe Maranges



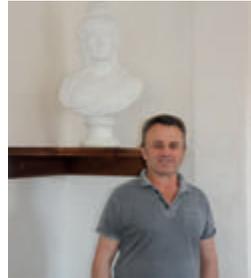
Emily Chevalley



Thierry Villellas



Line Tilleman



Jean-Marc Vincent



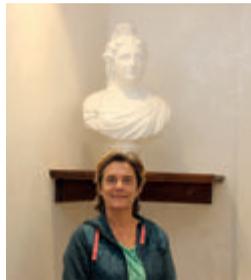
Stéphane Martino



Stéphane Cargino



Muriel Martin



Sandrine Guiny



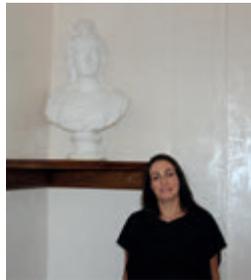
Cédric Chaix



Anne-Cécile Gineste



Alexandre Lorenzoni



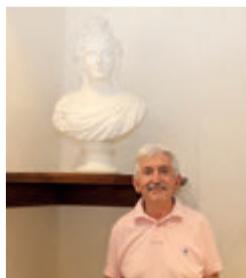
Sandra Lepleux



Ludivine Rival



Nina Jonker



Jean-Paul Gole



Odile Capon



Franck Demandolx



/Notre territoire//



/ Le Parc naturel Régional du Verdon

46 communes, la rivière du Verdon qui parcourt 165 km, 192 000 hectares, 2 départements Alpes-de-Haute-Provence et Var, au cœur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Commune de Castellane est adhérente depuis 1997.

~ 6 Missions du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) :

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Connaître, préserver et valoriser les patrimoines ;</p> <p>2 Assurer la gestion et l'utilisation équitable de l'eau ;</p> <p>3 Préserver la diversité du tissu économique,</p> | <p>structurer et valoriser les activités emblématiques telles que l'agriculture et le tourisme ;</p> <p>4 Améliorer l'habitat sans sacrifier la qualité des</p> | <p>paysages et les espaces naturels et agricoles ;</p> <p>5 Impliquer tous les acteurs dans la gestion du territoire ;</p> <p>6 Accompagner l'adaptation au changement climatique</p> |
|--|--|---|

~ Les outils du Parc

- La charte est le document cadre qui donne les objectifs et les moyens, c'est un contrat signé par tous. Approuvée par l'Etat pour une durée de 15 ans, la charte doit être renouvelée en 2023 ;
- Un syndicat mixte qui regroupe des élus des communes, de la Région et des départements ;
- Des instances de propositions : commissions thématiques, conseil de développement, conseil scientifique ;
- Les moyens financiers du Parc proviennent des cotisations et des subventions ;
- Le Parc Naturel Régional du Verdon n'a pas de pouvoir réglementaire.

~ Nos élu(e)s au Parc

- 1 délégué titulaire : **Philippe MARANGES**
- 2 délégués suppléants : **Nina JONKER et Stéphane CARGNINO**
- Président : **Bernard CLAP**



➔ Les méthodes du Parc

CONCERTER, ANIMER,
ACCOMPAGNER, MOBILISER
les moyens humains et
financiers

www.parcduverdon.fr

/ Villages et cités de caractère



- Un label créé en 1987, à l'échelle du Département des Alpes-de-Haute-Provence et organisé en Syndicat Mixte depuis 1996 ;
- 12 communes membres dont 4 dans la Communauté de Communes Alpes Provence
- Verdon : Annot, Castellane, Colmars-les-Alpes, Entrevaux, et Dauphin, Cruis, Lurs, Mane, Moustiers-Sainte-Marie, Riez, Seyne-les-Alpes, Simiane-la-Rotonde ;
- La Commune de Castellane adhère au label depuis 1989 ;
- Une charte à respecter avec
- 7 critères : moins de 2000 habitants, avoir au minimum un monument historique ou site classé, hébergements touristiques et commerces proposant des spécialités locales, des animations culturelles tout au long de l'année, un point d'accueil touristique, un cadre de vie et action sur la propreté du

→ C'est 7 élus communautaires pour la Commune de Castellane :

- Bernard LIPERINI
- Philippe MARANGES
- Emily CHEVALLEY-VALETTE
- Line TILLEMANN
- Jean-Marc VINCENT
- Nina JONKER
- Jean-Paul GOLE

→ La Communauté de Communes Alpes- Provence Verdon c'est :

- 41 communes
- Superficie 1 716 km²
- Population d'environ 11 300 habitants. Représentant le quart de la superficie du département pour seulement 7% de sa population
- Les budgets de la C.C.A.P.V. sont composés d'un budget général et de quatre budgets annexes.

Comme promis aux Castellans et surtout pour mettre ses compétences et son expérience au service de la collectivité, Bernard Lipérini s'est présenté à la Présidence de la CCAPV. C'est finalement Maurice Laugier, Maire de Saint Benoit, qui a été élu président de la CCAPV. Nina Jonker a été élue première Vice-présidente, en charge des contrats partenariaux avec le Département, la Région et l'Etat.

Au cours de ce Conseil, ont été élus les autres vice-présidents à la tête des 15 commissions :

<http://www.ccapv.fr/alpes-provence-verdon/les-instances>

~ L'avenir de Castellane et de ses hameaux au sein de la Communauté de Communes

Malgré quelques tensions sur certains projets, les élus de Castellane s'impliquent pleinement dans ce catalyseur de développement qu'est la Communauté de Communes. Il n'y a pas de marche arrière, la CCAPV ne disparaîtra pas de sitôt et il faut continuer à

construire un avenir dont nous sommes fiers.

Cette vice-présidence et la participation des élus aux différentes commissions thématiques, c'est l'opportunité pour notre village de ne pas s'isoler et de prendre part à des pro-

jets qui nous concernent et nous impactent tous.

→ **Notre défi :**
endurance,
constance et
persévérance.

village, être membre actif au sein du syndicat ;

Les élus délégués : Line Tilleman, titulaire, Anne-Cécile Gineste, suppléante.

Le label « Villages et Cités

de Caractère » met à l'honneur les richesses patrimoniales, culturelles et favorise le développement touristique. Il aide les communes dans l'amélioration du cadre de vie pour ses habitants avec l'opération « Façades et

Toitures ». Il soutient la réalisation de travaux de restauration du patrimoine. Enfin, par des actions de communication, il fait la promotion des communes adhérentes.

ZOOM SUR L'OPÉRATION FAÇADES ET TOITURES :

des aides financières destinées aux particuliers pour des travaux de réfection de leur maison dans le centre ancien. Les travaux doivent respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et utilisent les savoir-faire et matériaux traditionnels. Plus de renseignements auprès du service Urbanisme de la Mairie - mail : urbanisme@mairie-castellane.fr



/Votre Municipalité/

La gestion financière de la Commune et de ses services nécessite l'élaboration de 4 budgets. En raison de la crise sanitaire, ces budgets n'ont pas pu être votés durant les mois de mars-avril et ont été approuvés par le Conseil Municipal le 27 juillet 2020.

/ 1°/ le budget général :

Montant total des prévisions = 5.858.809 € se répartissant en deux sections :

- Section de fonctionnement : 3.689.073 €

Comme pour un foyer, la section de fonctionnement concerne :

- > les dépenses courantes (chauffage, électricité, carburant, maintenance, assurances, etc.)
- > la masse salariale
- > les subventions allouées aux associations

Les recettes sont :

- > les ressources propres (loyers, frais de stationnement, droits de place....)

- les recettes liées à l'imposition

et les remboursements d'autres structures.

- Section d'investissement : 2.169.736 €

Dans la section d'investissement sont prévues les dépenses qui génèrent un enrichissement du patrimoine et seront comptabilisées à l'actif de la Commune, à savoir, tous les achats et toutes les constructions de bâtiments, etc.

Parmi les travaux ainsi budgétés sur l'exercice 2020 nous pouvons citer :

- > Achat de matériel pour les services techniques communaux : 15.000 €
- > Achat de matériel informatique écoles : 9.100 €

- > Toiture et façade de l'Hôtel de Ville : 61.500 €
- > Toiture & isolation salle multi activités : 75.795 €
- > Restauration de la Chapelle St Thyse (tranche 1) : 104.000 €
- > Restauration de l'ancienne Sous-Préfecture (opération Centre-Bourg) : 525.700 €
- > Réfection de voirie (hameaux) et le Parking Saint-Michel : 300.000 €
- > Vidéo surveillance : 70.000 €
- > Restauration de murs de soutènement quartier du Baous : 55.000 €
- > Provision pour achat d'un bâtiment : 300.000 €

La plupart de ces travaux sont subventionnés en partie par l'Etat, la Région PACA et le Département des Alpes-de-Haute-Provence.

/ 2°/ le budget de l'Eau et de l'Assainissement :

Ce budget comptabilise toutes les dépenses liées au traitement et à l'acheminement de l'eau potable ainsi que tous les réseaux d'assainissements et toutes les stations d'épurations des eaux usées.

Les recettes qui permettent d'équilibrer ces sections sont la facturation de l'eau et de l'assainissement pour la section de fonctionnement et notre part d'autofinancement pour les travaux d'investissement.

Comme pour le budget général,

le budget de l'Eau et de l'assainissement se divise en section de fonctionnement et d'investissement avec les mêmes caractéristiques.

Pour l'exercice 2020, les prévisions budgétaires s'élèvent à : 1.441.992 € se répartissant comme suit :

- Section de fonctionnement : 734.241 €

- Section d'investissement : 707.751 € :

- > Achat de matériel pour amélioration des réseaux (pompes etc...) : 26.250 €
- > Constructions : 226.400 €
- Travaux sur réseaux : 301.997 €

Pour 2020, ces travaux sur réseaux correspondent au solde du marché de réfection des installations hameau de La Lagne, l'amélioration des réseaux du hameau de Robion et 204.347 € de provision pour programmation de travaux de réseaux exercice 2021.

/ 3°/ budget du réseau chaleur :

A la construction de la chaufferie bois et du réseau chaleur permettant le chauffage de plusieurs bâtiments grâce à des plaquettes bois et considérant que cette production pouvait revêtir un caractère commercial, le législateur a imposé à la Commune la séparation de ce secteur financier en budget annexe.

Comme pour le budget de l'eau

et de l'assainissement, les recettes permettant d'équilibrer ce budget viennent en très grande partie de la facturation de l'énergie.

Pour l'exercice 2020 le budget prévu est de : 395.155 € se répartissant :

**- Section de fonctionnement :
228.788 €**

**- Section d'investissement :
166.367 €**

Sur la section d'investissement une provision de dépenses de 107.200 € a été réalisée en prévision de travaux de modernisation de ces réseaux.

/ 4°/ budget du CCAS Centre Communal d'Action Sociale :

Ce budget a pour vocation d'aider les personnes en situation de précarité ou de perte d'autonomie.

Il ne comporte pas de section d'investissement, ce type de dépenses étant réalisé par le budget général de la Commune auquel il est directement lié.

Pour l'exercice 2020 le budget

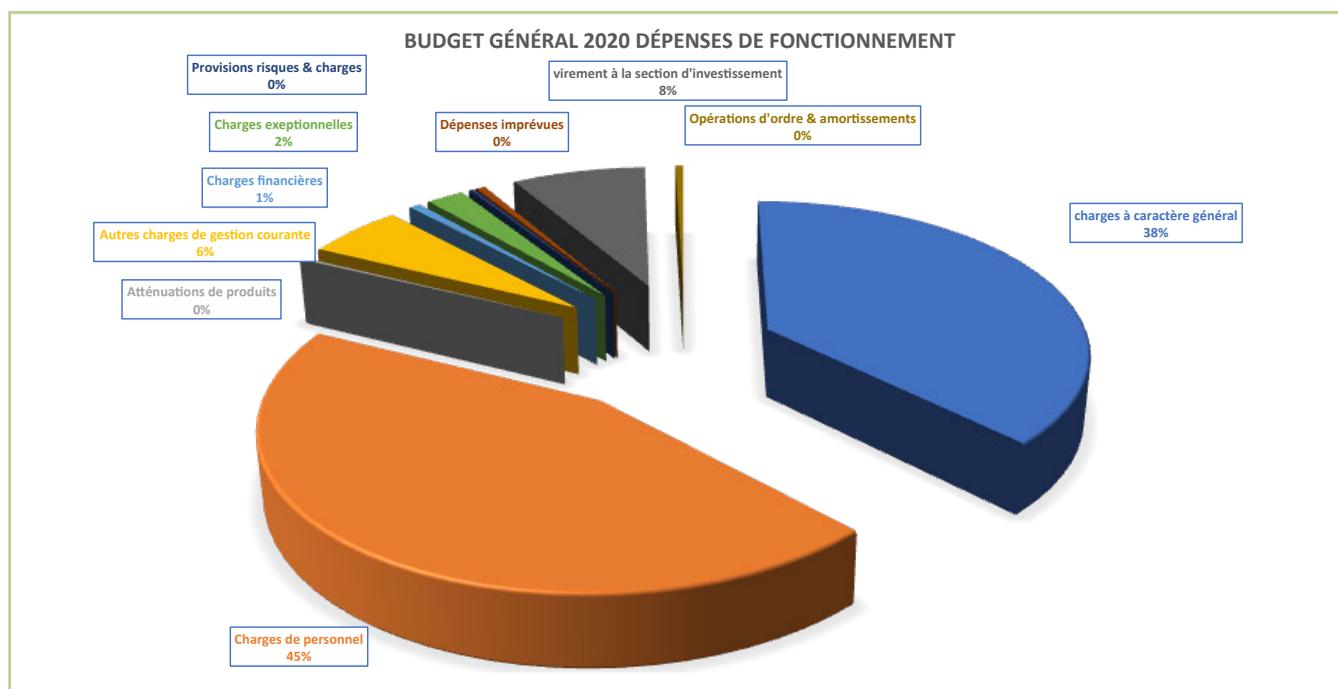
prévu est de : section de fonctionnement 70.900 €.

Le budget général communal assure l'équilibre budgétaire de ces comptes par une subvention de fonctionnement à hauteur de 19.124 €.

En cumulant les 4 budgets on obtient un total de prévisions

budgétaires pour la Commune de Castellane de :

7.766.856 €.





VERS UNE REDÉFINITION du projet de revitalisation du centre-bourg

La commune de Castellane lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Centre-bourg, malgré la crise sanitaire poursuit son ambitieux programme de revitalisation de son centre-bourg sous s'impulsion de la nouvelle municipalité. Le changement d'équipe municipale permet une remise à niveau des projets d'aménagement initialement programmés. Les opérations en cours, notamment la restructuration des îlots urbains des Tilleuls et du Teisson restent une priorité dans les opérations d'aménagement urbain, projetées par la nouvelle municipalité 2020-2026. Les élus en charge des travaux et des opérations d'aménagement travaillent activement à la redéfinition du projet de revitalisation du centre-bourg initialement programmé. L'objectif est d'impulser une nouvelle dynamique aux opérations d'aménagement en cours tout en programmant dans la durée du mandat de nouveaux projets correspondant aux desseins de la nouvelle municipalité pour Castellane.

/ Une volonté, poursuivre les opérations d'aménagement :

Le 29 juillet 2020 en Sous-Préfecture de Castellane, une étape importante vers la redéfinition du projet de revitalisation du centre-bourg a eu lieu au cours d'une réunion de travail relative aux opérations d'aménagement du centre-bourg et à leurs financements. Monsieur le Maire Bernard LIPERINI et une partie de ses

Adjoints, ont rencontré Madame la Sous-Préfète Nicole CHABANNIER et les Services de l'Etat afin d'échanger sur leur souhait de revoir les opérations d'aménagement envisagées. Il a été précisé que les capacités financières de la commune ne permettent pas d'entreprendre l'intégralité des réhabilitations d'immeubles dans les îlots urbains

des Tilleuls et du Teisson. De ce fait, la municipalité veut concentrer une partie du budget communal sur les projets en cours notamment sur la nécessaire réhabilitation de l'ancienne Sous-Préfecture et de quelques immeubles très dégradés alentour. L'enjeu est aussi de pouvoir concrétiser des travaux sur les espaces publics en particulier la place

Marcel Sauvaire ainsi que les rues du centre médiéval afin d'améliorer la qualité paysagère de la commune.

La municipalité a manifesté sa volonté de poursuivre les opérations engagées tout en préservant une marge de manœuvre financière pour concrétiser d'autres projets liés

ou non à l'aménagement urbain. Les Services de l'Etat ont été attentifs aux demandes et attentes de la municipalité. Madame la Sous-Préfète a rappelé aux élus que les opérations déjà lancées dans le cadre de l'appel à projets Centre-bourg ont bénéficié d'un niveau exceptionnel de financement par l'Etat, d'où la nécessité de les

réaliser impérativement sauf à perdre l'intégralité des dotations. Ainsi, élus et services de l'Etat poursuivront leurs échanges vers un compromis prenant en considération les opérations en cours initiées depuis cinq ans.

/ Un projet ambitieux pour l'ancienne Sous-Préfecture



À ce jour, la commune envisage de poursuivre la phase 1 de l'opération des îlots urbains à savoir la réhabilitation de l'ancienne Sous-Préfecture, immeuble menaçant de ruine à proximité directe du centre médiéval et de bâtiments classés et/ou inscrits. Cette première phase dans sa globalité vise à réhabiliter trois immeubles en les fusionnant afin de créer :

- 2 locaux commerciaux de 119,50 m² et 33,05 m² ;
- 10 logements PMR qualitatifs (9 T2 et 1 T3), réservés prioritairement aux personnes âgées et/ou handicapées ;
- Un ascenseur desservant tous les logements ;
- Une androne permettant de relier par mobilité douce la rue Nationale à la placette des Tilleuls.

La maîtrise d'œuvre a restitué en février 2020 l'avant-projet définitif (APD). La maîtrise d'ouvrage déléguée représentée par le bailleur « Habitations Haute Provence » est en mesure de déposer le permis de construire pour instruction avant démarrage des travaux programmé pour

le second semestre 2021. Le démarrage des travaux a pris du retard compte tenu des mesures de confinement de la crise sanitaire et de la période estivale. La phase 2 concerne la réhabilitation de trois immeubles mitoyens à l'ancienne Sous-Préfecture. Elle fait également partie

des objectifs communaux en matière d'aménagement urbain. Les élus se laissent le droit en parallèle des travaux programmés de réaliser des aménagements au droit de l'espace public dans le centre ancien de la commune.

ZOOM SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX :

- 3 immeubles appartenant à la collectivité
 - 6 logements opérationnels
 - 3 logements à rénover
 - 2 logements loués à l'année
- une campagne de réhabilitation programmée

- Mise aux normes
- Amélioration thermique
- Réfection intérieure et extérieure
- accueil des saisonniers
 - Communaux
 - SDIS
 - Divers services publics

Pour plus de renseignements, contacter par mail :

centrebourog@mairie-castellane.fr



5 GRANDS PROJETS pour ce mandat

/ Chapelle Notre-Dame du Roc, l'incontournable

Avec plus de 60 000 visiteurs par an, la chapelle Notre-Dame du Roc est l'emblème de Castellane. En 2017, des travaux de réfection de l'ensemble des extérieurs de la chapelle avaient été réalisés. Il faut désormais se concentrer sur l'intérieur qui a la particularité d'avoir de très nombreux objets mobiliers dont des ex-voto accrochés aux murs. Le projet architectural est validé et il faut désormais trouver les financements.

/ Chapelle Saint-Thyrse de Robion, vers une restauration complète

Classée au titre des Monuments Historiques, la chapelle Saint-Thyrse est le plus ancien édifice religieux de la Commune de Castellane, sa construction remonte au XI^{ème} siècle. Son état actuel ne permet pas l'ouverture au public. Les financements sont obtenus pour les deux premières tranches de travaux, et des travaux ont commencé et doivent durer jusqu'à fin 2021.

/ Tour Pentagonale, un enjeu de taille

Avec sa forme particulière, la Tour attire le regard. Construite en 1359, elle domine Castellane et le site des Jardins de la Tour. La Commune va lancer début 2021 une étude architecturale et patrimoniale afin de valider un projet de restauration et d'estimer les coûts.

/ Les Jardins de la Tour, un lieu exceptionnel

Le site des Jardins de la Tour est organisé en terrasses offrant une vue superbe sur les toits de Castellane. Depuis 2011, il est remis en état petit à petit grâce :

- aux actions des habitants lors des cinq Journées Citoyennes organisées entre 2011 et 2014 ;
- au chantier réalisé avec l'association Acta Vista et l'ancienne Communauté de Communes du Moyen Verdon en 2015 et 2016 ;
- au projet de « Verger Conservatoire » en collaboration avec le Parc naturel régional du Verdon ;
- aux travaux effectués par la Commune sur les murs de restanques.

Des travaux sont prévus à l'automne 2020 avec la réfection de murs de soutènement et l'amélioration de l'accès aux Jardins. Cet

/ Le site de Petra Castellana, entretien et valorisation

Grâce aux travaux réalisés dans le cadre du programme européen transfrontalier TRA[ce]S, le site de Petra Castellana offre aux visiteurs un sentier d'interprétation sécurisé qui donne à voir l'histoire de cette cité médiévale, fief des seigneurs de Castellane au 11ème siècle. Pendant l'hiver, des travaux d'entretien et de dévégétalisation de certaines parties du site seront réalisés par les Services Techniques.

A Castellane, le Roc, le pont du Roc et ses abords sont des sites classés depuis 1933 et seule une petite partie du site de Petra Castellana fait partie du site classé du Roc. La municipalité s'est engagée, en partenariat avec les services de l'Etat, dans une démarche d'extension du site classé afin d'englober tout le site de Petra Castellana. « Un site classé ou inscrit, en France, est un espace naturel ou bien une formation naturelle remarquable dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur...) ainsi que la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation...). »



hiver, les Services Techniques, espaces verts, interviendront pour dévégétaliser certaines parties. Enfin, la Commune souhaite proposer des animations et envisage un vrai parcours de découverte dans ce lieu.



Zoom sur la Commission EXTRA COMMUNALE PATRIMOINE

- ➔ Mise en place en juin par délibération du conseil municipal
- ➔ Composition : Sous la présidence de Jean-Marc Vincent, 10 membres, élu(e)s, représentants d'associations patrimoniales et habitants
- ➔ **Trois objectifs :**
 - Organiser des visites de terrain pour réaliser un état des lieux au niveau architectural et sanitaire du patrimoine bâti et de la signalétique ;
 - Être force de proposition auprès des élu(e)s municipaux pour les projets de travaux à court, moyen et long termes ;
 - Proposer des actions concrètes de valorisation des patrimoines.

La Commission s'est déjà déplacée dans deux hameaux, à Chasteuil et à Taloire. Des actions sont prévues pour sécuriser les églises de ces hameaux.



/Nos services municipaux//

TROMBINOSCOPE personnel administratif :



De bas en haut :

Fabienne DEMANDOLX :

Directrice Générale des Services municipaux

Catherine RISPAUD :

Accueil Mairie

Marie-Line KETTENMEYER :

Centre d'Action Sociale et Centre de Loisirs

Amandine DELARBRE :

Patrimoine, Culture, Événementiel

Xavier VICENTE :

Opération Centre-Bourg

Ghyslaine BAUDIER :

ASVP (saison 2020)

Pauline OLIVEIRA :

Patrimoine, Culture, Événementiel

Mireille LEOCARD :

Accueil Mairie et Secrétariat des Services Techniques

Hélène FAUQUE :

Finances et comptabilité

Laurence DURET :

Ressources humaines et urbanisme

Sophie FANGILE :

ASVP (saison 2020)

Emilie COLLOMP :

Police municipale (absente le jour de la photo)

Sarah LECLERCQ :

ASVP saison 2020 (absente le jour de la photo)

Martine ROUGETET :

Régie de l'eau et des cimetières
(absente le jour de la photo)

Cléo HELSMOORTEL :

Patrimoine, Culture, Événementiel
(prise de poste le 01/10/2020)

Michèle SEZYK :

Police Municipale (absente le jour de la photo)

UN NOUVEL ACCUEIL des enfants le mercredi à Castellane

La Commune de Castellane met en place un centre de loisirs à partir du mercredi 9 septembre 2020 et ce pendant toute l'année scolaire 2020-2021.

Le centre de loisirs du mercredi est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans et ils seront accueillis dans les locaux de l'école élémentaire de 7h30 à 18h. Les repas sont facultatifs et sont pris à la cantine du collège.

Nos enfants seront encadrés par une équipe dynamique qui travaillera autour de projets en s'appuyant sur les structures déjà présentes avec la Maison Nature & Patrimoines, la médiathèque, le Parc naturel régional du Verdon, les associations locales et l'éducateur sportif employé par la Mairie.

Le projet pédagogique élaboré par les animateurs s'articule autour de **5 thèmes** :

Période 1 : Découvertes du Centre de loisirs, du Patrimoine local, de la Nature environnante, en partenariat avec la Maison Nature et Patrimoines.

Période 2 : Préparation autour de la Fenêtre de l'Avent (le mercredi 16 décembre) **Arts visuels** (Matériaux végétaux et de récupération) et **Pâtisserie**.

Période 3 : Préparation de la Fête du Pétardier avec la participation de la Médiathèque et l'Association du Pétardier : **Création d'un conte du Moyen-Age et confection de blasons sur tissu**.

Période 4 : Ecologie en collaboration avec la Maison Nature & Patrimoines : **Découverte de l'Eco-graphisme** (couverture d'une structure par des végétaux) : Mise en pratique de cette technique par les enfants.

Période 5 : Ateliers écologiques autour de la Fête de la Transhumance. **Confection d'un char** pour la fête du village sur le **thème de l'écologie** avec la récupération de matériaux recyclés technique par les enfants.

Afin de pouvoir assurer le bon fonctionnement du centre de loisirs, les inscriptions doivent se faire avant la fin de chaque période (pour la période suivante). Vous pouvez retirer le dossier à l'accueil de la Mairie qui est ouverte du lundi au vendredi,

- de 9h à 12h et de 14h30 à 17h ou en envoyant un mail à l'adresse : accueil@mairie-castellane.fr

Le tarif journalier sera calculé en fonction du quotient familial. Le succès et la pérennisation de ce nouveau centre de loisirs dépendent du taux de fréquentation. Venez donc découvrir l'ensemble des activités que nos animatrices ont préparé pour vos enfants.



source : <https://www.shutterstock.com/fr/image-photo/little-girl-playing-watercolors-314685206>

/ Les nouveaux élus très impliqués !



Les nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes ont été accueillis mardi 6 octobre en mairie pour l'élection du maire et de ses adjoints. Le Conseil Municipal Jeunes est composé d'élèves de l'école élémentaire avec un enfant

en CE1, deux enfants en CE2, quatre enfants en CM1 et huit enfants en CM2, sans oublier une nouveauté cette année avec des élèves du Collège du Verdon, deux enfants en 6^{ème} et deux enfants en 5^{ème}. Anne-Cécile Gineste, conseillère municipale, Line Tilleman et Emily Chevalley, adjointes ont expliqué aux enfants le déroulement d'une élection, le rôle et les missions du Conseil Municipal. Comme dans le cadre d'une vraie élection, le vote s'est déroulé à bulletin secret

avec urne et isoloir. Les enfants ont pu présenter leurs idées et leurs projets pour leurs écoles et pour la commune. A l'issue du vote, c'est donc :

- Florian CLUET, maire,
- Eva Boscardin, 1^{ère} adjointe,
- Gaël MARIUSSE, 2^{ème} adjoint,
- Coline LE MAREC 3^{ème} adjointe,
- Shana DELANNES 4^{ème} adjointe et
- Noé DELPONT 5^{ème} adjoint.

Le Conseil Municipal Jeunes se réunira une fois entre chaque période de vacances avec l'objectif de mener à bien une ou plusieurs actions d'ici juin 2021. Les enfants de l'ensemble du Conseil Municipal Jeunes sont venus se présenter aux « grands » élus jeudi 8 octobre à la salle des fêtes lors d'une séance du Conseil Municipal. M. le Maire a félicité tous les enfants pour leur implication et leur souhaite de belles réalisations.



Le plan local d'urbanisme INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le PLUi du Moyen-Verdon, qui couvre 19 communes de l'ancienne communauté de communes éponyme, est en train d'être finalisé, dans la lignée des objectifs fixés par les élus dans leur Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de nouveau débattu au mois de novembre 2019 en conseil communautaire de la CCAPV. L'année écoulée a été l'occasion de modeler le zonage et le règlement mais surtout de travailler sur des secteurs particuliers en fonction des réalités, besoins et demandes exprimés pour que tout soit en cohérence avec les obligations législatives. Le PLUi se doit de trouver, pour les 10 à 15 prochaines années, l'équilibre entre la réalité de terrain de ce territoire montagnard, les visions des différents acteurs contribuant à son élaboration et l'encadrement de projets éclairés et raisonnés. Ainsi, à travers le PLUi, les communes couvertes par ce dernier se sont fixées un objectif d'accueil de + 0,2% de la population par an, pour atteindre une population projetée globale d'ici 2030 de près de 5 600 habitants et une production de plus de 660 logements.

/ Quelles sont les prochaines étapes ?

➔ Saisir la commission des sites

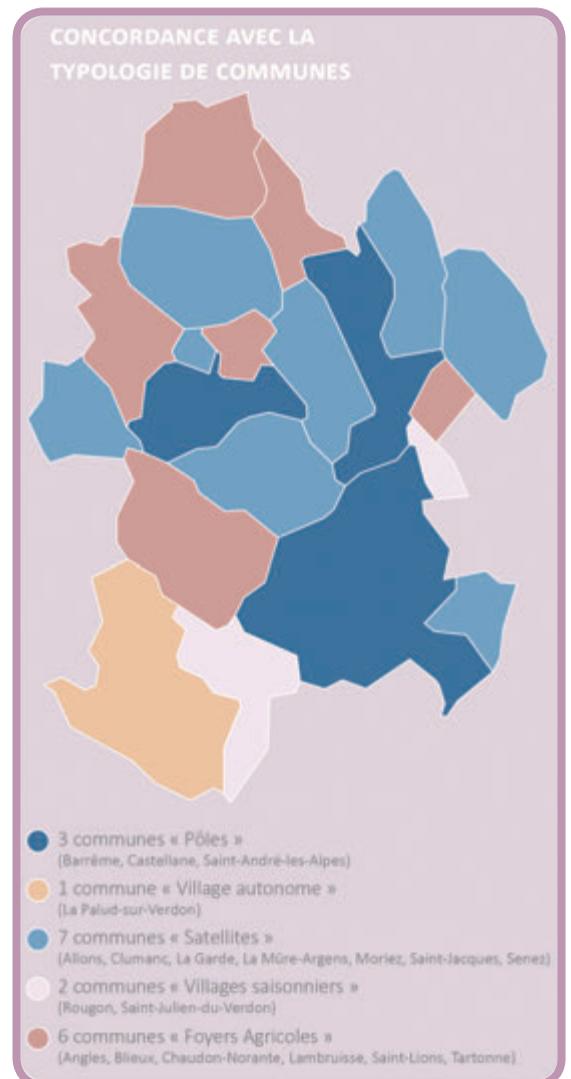
Dans une logique de préservation des paysages et de gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace, certains secteurs de projets, de par leur localisation et leurs caractéristiques, doivent être soumis à l'avis d'une commission départementale qui concourt à ces objectifs. Cette étape, qui interviendra avant la fin de l'année, est incontournable avant d'arrêter le projet de PLUi.

➔ Réunir les personnes publiques associées et informer la population lors de temps d'échanges ciblés.

Une présentation du PLUi dans sa version finalisée sera faite aux instances publiques associées à son élaboration en 2021. A l'issue, des réunions publiques seront organisées par la CCAPV dans les communes pôles afin de présenter les spécificités et réalités du document d'urbanisme. Ces temps d'échanges inviteront la population à s'exprimer une nouvelle fois et à s'adresser directement aux élus accompagnés du bureau d'étude.

➔ Arrêter le projet de PLUi

Une fois ces temps de concertation institutionnelle et citoyenne réalisés, le projet de PLUi pourra être arrêté en conseil communautaire afin d'être soumis à l'avis officiel des personnes publiques associées et du Préfet, puis des citoyens lors de l'enquête publique. Ce n'est qu'à l'issue de ces étapes qu'il pourra enfin être approuvé.



/ Comment s'exprimer, en tant que citoyen(ne), sur le projet ?

L'aménagement d'un territoire concerne toutes les personnes qui y résident ou y travaillent. C'est pourquoi il est primordial que la population puisse d'exprimer tout au long du processus d'élaboration. Outre les registres de concertation mis à disposition en mairie et au service urbanisme de la CCAPV, les réunions publiques à venir seront un moment clé pour les habitants. Elles permettront à ces derniers de comprendre la logique d'organisation du territoire projetée pour les 19 communes.

Enfin, une enquête publique, conduite sous la houlette d'un commissaire enquêteur indépendant et désintéressé au projet, aura lieu pendant au moins un mois sur le territoire. Les conditions d'organisation de ce temps de participation du public seront précisées par la CCAPV et par différents canaux (internet, presse, affichage) en temps voulu.



/ Avis du maire

Le PLUI est le document le plus important pour le développement de notre village et de ses hameaux car il quantifie le nombre de constructions pouvant se réaliser dans les prochaines années. Les prescriptions d'Etat entraînent de fortes contraintes qui se traduisent par une réduction de notre capacité constructible de plus de 50%. Ainsi, des terres aujourd'hui constructibles ne le seront plus demain pour différents motifs : zone humide, zone agricole, zone naturelle, trop éloignées du centre bourg et des infrastructures (eau, assainissement, électricité). Bien évidemment, les élus sont mobilisés et discutent de chaque zone afin de trouver des compromis qui allient respect du règlement et développement responsable de la commune.



LE TERRITOIRE et les hameaux

Commission Cadre de Vie

Promise pendant la campagne municipale, les élus municipaux travaillent sur la mise en place d'une Commission « Cadre de Vie » où siègerait un référent habitant pour chaque hameau. En effet, il est important de garder le lien entre la commune et les habitants des hameaux pour résoudre les problèmes le plus efficacement possible. Depuis cet été, un nouveau groupe est créé sur Facebook : « **Les hameaux de Castellane** ». L'objectif de ce groupe est de relayer les informations auprès des habitants des hameaux et laisser à nos hameaux une part plus belle dans la vie de notre village.

Le territoire communal
c'est :



- **80 km de voirie en gestion communale**
- **Superficie 112 km²**
- **Densité de population : 13 habitants au km²**

/ Carte d'identité des hameaux

La Baume

• **40 habitants***, **lei Baumalenc****

Association : Les Amis de la Baume et de Blaron
L'église Saint-Martin date du XIX^{ème} siècle. Le dolmen des Pierres Blanches, daté de 2500 ans avant JC, classé au titre des Monuments Historiques et qui a été fouillé en 2007 par le musée de Quinson.

Le saviez-vous ? La Baume a toujours été un hameau de Castellane.

Eoulx

• **26 habitants***, **lei Eussenc****

4 églises à Eoulx dont la chapelle Saint Pons, classée au titre des Monuments Historiques. Il existe des traces d'occupation romaine, probablement vers la ferme du Colombier.

Association : Vivons heureux à Eoulx et page Facebook Hameaux Eoulx

Le saviez-vous ? Anciennement commune, Eoulx a été rattachée à Castellane en 1973.

Blaron

• **3 habitants***, **les Blarounenc****

Association : Les Amis de la Baume et de Blaron
La chapelle Saint-Pons date de 1829. Son four à pain a été restauré en 2016 dans le cadre d'un chantier école avec le Parc naturel régional du Verdon, la Commune et des bénévoles.

Le saviez-vous ? Blaron était un hameau du village de Castillon. Après la construction du barrage et la mise en eau du lac de Castillon en 1945, Blaron est devenu hameau de Castellane.

Robion

• **15 habitants***, **lei Roubiounenc****

Association : La Robionnaise
3 églises à Robion, dont la chapelle Saint-Thyrse datée du XI^{ème} siècle et classée au titre des Monuments Historiques et la chapelle Saint Trophime, troglodyte.

Le saviez-vous ? Anciennement commune, Robion a été rattachée à Castellane en 1973

Villars-Brandis et Brans

• 20 habitants*, lei Vilarenc**

(habitants de Villars)

L'église Saint-Jean Baptiste est datée du XIXème siècle. La chapelle Saint-Jean, située sur le GR4 date du XIIème siècle.

Le saviez-vous ? Anciennement commune, Villars-Brandis a été rattachée à Castellane en 1964.

Taloire

• 8 habitants*, lei Talouinenc**

L'église paroissiale située près du cimetière, date du XVème siècle et le château date du XIème siècle. Tous deux sont en ruines. La chapelle Saint-Etienne perchée date du Haut Moyen Âge.

Le saviez-vous ? Anciennement commune, Taloire a été rattachée à Castellane en 1973.

Chasteuil

• 20 habitants*, les Chasteuillais

Association : Chasteuil Village

L'église Saint-Martin date du XVIème siècle. Actuellement fermée au public pour raisons de sécurité, des travaux doivent être engagés.

Le saviez-vous ? Anciennement commune, Chasteuil a été rattachée à Castellane en 1973.

La Colle - Brayal

• 49 habitants*

La chapelle Saint-Maur de la Colle date du XVIIIème siècle même si une première chapelle détruite existait au XVème siècle, elle est propriété privée.

Le saviez-vous ? La Colle et Brayal ont toujours été des hameaux de Castellane.

La Palud

• 67 habitants*, lei Paluard**

Association : La Paluarde et les Veisin dou Plan

L'église Saint-Christophe date du XVIIIème siècle. Son four à pain a été restauré en 2012.

Le saviez-vous ? La Palud a toujours été un hameau de Castellane.

Taulanne et Sionne

• 53 habitants*, lei Taulanenc, lei Siéunenc**

Association : Les amis de Taulanne et Sionne

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul date du XIXème siècle même si une première église existait au XVIIème siècle.

Le saviez-vous ? Anciennement commune, Taulanne a été rattachée à Castellane en 1973 et Sionne a toujours été un hameau de Castellane.

*Source : recensement de la population 2019

**Nom des habitants en provençal



Les travaux effectués par les SERVICES TECHNIQUES

A l'occasion des travaux d'Enedis la Commune a profité de l'ouverture de cette tranchée pour enfouir une conduite d'eau entre l'ancienne cité de Chaudanne et la zone artisanale. A terme cette conduite sera mise en service pour remplacer la conduite devenue obsolète.

Des travaux de terrassement ont été réalisés entre l'église d'Eoulx et le chemin du Clou pour dégager le mur de l'église afin de réaliser une étanchéité et un drain. Ces travaux permettront d'assainir l'édifice.

Les jardinières et les bancs en mélèze sur le Cordon et sur la placette Rue Nationale ont été refaits par notre menuisier.

Les services Espaces Verts de la Commune ont nettoyé de façon approfondie la Recluse entre le Verdon et le croisement de Saint Isarn. Ces travaux ont été faits en vue des crues de l'automne.



Plusieurs travaux ont été réalisés dans les rues piétonnes :

- Le nettoyage au moyen d'un dispositif haute pression
- La reprise de nombreuses grilles du réseau des eaux pluviales
- La reprise des pavés dans les zones piétonnes et leur remise à niveau
- Le réseau pluvial du centre ancien a également été curé à l'issue de ces travaux.

Les travaux de mise en sécurité de la voie communale ont été terminés, notamment la réfection des couches de roulement, dernière tranche pour les voies communales des hameaux d'Eoulx, Chasteuil et Taloire. La réfection de la voie communale entre la RD602 et le plan de la Palud est également terminée. Le parking entre la Sous-Préfecture et le parking Saint Michel a été revêtu, tracé et aménagé.



/ Personnel Services Techniques



De gauche à droite :

Sylvain PAGANIN, Thierry LAFON, Benjamin ORENCO, Didier COPIN, Thomas MANGIN, Guillaume PÈBRE, Régis BERTAINA, Jean-Philippe BONIFACE, Maximilien IWANSKI, Benjamin GODI, Bruno COLLOMP, Lionel TRIGANCE, Brice UGO, Marc COLLOMP, Alexis TERRIEN, Mireille LÉOCARD, Jean-Loup PEIRANI



/ GRAND Projet//

Un projet de réhabilitation de la piscine

La piscine de Castellane est située à l'entrée du village, visible de tous. Construite dans les années 1970, elle est symbole de loisirs, de sport, d'échanges et de souvenirs de chaque Castellanaise(e). Cet équipement extérieur et ses locaux non isolés fonctionnent de début juin à fin septembre selon les conditions météorologiques. La mise en route nécessite chaque année des opérations d'entretien, de peinture, de nettoyage, de remplissage et de remise en pression des réseaux, dont la durée est de 2 à 4 semaines selon les années. Idéalement, ces opérations doivent démarrer en avril afin qu'une fois remplie, la piscine ait le temps de monter en température grâce au chauffage solaire installé sur l'ancien plongeoir. A noter que ce chauffage nous a été dérobé en juillet 2020. Dès 2019, la dégradation de l'étanchéité de la dalle terrasse n'a plus permis l'utilisation des vestiaires et a obligé

la Commune de Castellane à mettre en place des sanitaires vestiaires mobiles dont le coût de location avoisine les 40 000€ pour la saison.

En 2020, la crise sanitaire du COVID-19 a contraint à ne pas ouvrir la piscine. En effet, les précisions sur les mesures d'exploitation et de précaution n'ont été claires que tardivement avec un risque d'interdiction d'utilisation à tout moment, même en pleine saison. Cette décision a fait l'objet d'un débat au sein de la municipalité, qui a fait apparaître que le coût d'exploitation d'une piscine ne s'équilibre pas avec les recettes malgré le fait que cet équipement apporte un service supplémentaire et crée des emplois saisonniers.

La municipalité a demandé des devis pour réparer l'étanchéité des dalles terrasse, la couverture du bassin principal et de l'ancien plongeoir

qui pourrait être transformé en bassin de baignade peu profond pour pouvoir exercer des activités de gym aquatique. Le but de cette démarche est de pouvoir utiliser la piscine dès le mois d'avril et ce jusqu'à fin octobre afin que les habitants puissent profiter d'un équipement hors saison qui ne se trouve pas à plus d'une heure de route de Castellane et afin de répondre aux objectifs pédagogiques de l'Education Nationale qui souhaite que chaque enfant sache nager avant la 6ème. La piscine de Castellane prendrait alors une dimension territoriale puisqu'elle permettrait aux écoles de notre commune mais aussi à celles de la Communauté de Communes et des départements voisins d'utiliser cet équipement et de respecter cet engagement pédagogique. Cet objectif ne pourra être atteint que si nous obtenons l'aide des différents financeurs.



/ Vie Associative //

LES SUBVENTIONS et ZOOM sur Cap Verdon, AEP, École de Musique Moyen Verdon

/ Le monde associatif soutenu par la municipalité

La ville soutient les associations qui participent activement au dynamisme local et contribuent au développement éducatif, culturel, social et sportif des Castellonais.

Notre village dispose d'une offre associative très complète et variée que ce soit sportive, éducative ou culturelle. Il s'agit d'un maillon essentiel à la vie de notre commune et l'équipe municipale notamment la Commission « Association, Jumelage, Jeunesse et Sport » souhaite soutenir financièrement et humainement ces acteurs de la vie associative.

Dès sa mise en place, la Commission « Association, Jumelage, Jeunesse et Sport » présidée par Thierry Villellas a étudié au plus près toutes les

demandes de subvention. Ainsi 37 650 € ont été octroyés aux 41 associations de notre village. Le montant est légèrement inférieur à l'an dernier (10%) puisque de nombreuses associations ont dû annuler leurs animations pour cause de COVID-19.

Il est important de rappeler que les subventions sont des contributions allouées aux associations pour la réalisation d'un ou de plusieurs projets d'intérêt général. Toute association de la commune peut donc en faire la demande sous conditions. En effet, chaque association doit faire parvenir sa demande en Mairie avant le 15 février de l'année en cours avec les documents suivants : budget prévisionnel, bilan de l'année écoulée, présentation de l'association et du ou des projets,

RIB si changement de domiciliation bancaire. L'ensemble de ces documents est important pour que la commission puisse procéder à l'étude des dossiers.

Enfin, pour chaque événement ayant lieu sur notre commune et organisé par une association, plusieurs demandes sont indispensables : buvette, circulation et stationnement sécurisé, etc. N'hésitez pas à prendre contact avec Thierry Villellas, Adjoint à la vie associative, jeunesse & sport.

Composition de la commission Associations, jumelage, jeunesse et sport : Thierry Villellas, Line Tilleman, Stéphane Cargnino, Emily Chevalley, Sandrine Guiny, Ludivine Rival et Odile Capon.

/ Cap'Verdon vous présente sa MISS du Verdon

Cap'Verdon est une association dont le but est de vous accompagner à démarrer ou reprendre une activité physique régulière de façon douce et adaptée à vos besoins et vos possibilités. Elle s'adresse à tous, enfants ou adultes, ayant des besoins spécifiques, handicaps ou difficultés passagères.

En effet, l'association a été labellisée Maison Sport Santé en Janvier 2020 : sous le nom de « MISS du Verdon ». La Maison Intercommunale de Sport Santé du Verdon est la première du département 04. Ce label a été attribué grâce aux activités développées par Cap'Verdon, son étroit partenariat avec la Maison de Santé

Ducélia de Castellane, les liens établis avec les différentes associations du territoire, avec la Commune de Castellane et la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.

Le rôle de la MISS du Verdon



La MISS du Verdon vous accueille, vous informe et vous accompagne dans votre projet de pratiquer une activité physique. En fonction de votre lieu de do-

micile, votre condition physique et votre santé nous vous orientons vers une activité vous correspondant le mieux en tenant compte de vos envies.

Deux possibilités :

1-Inscription auprès des associations locales avec qui nous collaborons :

- ➔ « **AEP Le Roc** » pour pilates, CAF
- ➔ « **Equilibre** » Taïchi
- ➔ « **Le club de Judo Castellane** » Taïso
- ➔ « **Yoga pour tous** » Participation aux activités proposées par Cap'Verdon

avec la Section Sport Santé Sourire, qui s'adressent essentiellement aux personnes avec des besoins spécifiques pour qui l'activité doit être adaptée : activités physiques douces, renforcement musculaire, pilates adaptés, marche, activité aquatique, découverte d'une activité de pleine nature. Possibilité de séances d'activités à domicile.

Renseignements au :
0787383865, ou par écrit à
capverdon04@gmail.com



L'AEP (Association d'Education Populaire) Le Roc est une association loi 1901, créée en 1955. Elle se veut être un lieu d'épanouissement pour les enfants, les jeunes et les adultes, en contribuant au développement et à la socialisation de l'individu, à la découverte de son environnement, au fonctionnement de la société, et aide au développement de l'esprit critique. L'AEP favorise la transmission, le partage, la coopération entre les personnes, les échanges fondés sur le respect, la tolérance. Cette association s'oriente vers une éducation à la citoyenneté, au développement durable et à l'environnement.

Comptant pas moins de 300 adhérents, dont une cinquantaine de bénévoles, elle propose diverses activités tout au long de l'année, pour tous les âges et tous les niveaux :
- activités sportives : **VTT, canoë kayak, ski, natation, tir à l'arc, sports collectifs, futsal, musculature, pilates, cours de Cuisses Abdos Fessiers (CAF), danse classique et jazz, modélisme, - activités culturelles : ateliers brico-rigolo, chan-**

terie, accueil de loisirs lors des vacances scolaires, club Ados, journées nature.

Vous êtes intéressés par une activité, pour vous, vos enfants ?

Contactez nous : lors des permanences les mardis et jeudis, de 18h à 19h, au centre multi activités.

06 72 35 31 31 / aepleroc04@gmail.com / www.aepleroc.fr et aussi l'AEP est sur Facebook

/ L'Ecole de Musique du Moyen Verdon recherche des adhérents

L'Ecole de Musique et Danse du Moyen Verdon, association loi 1901 gérée par ses adhérents, existe depuis plus de 20 ans et accueille enfants et adultes des anciennes Communautés de Communes du Moyen Verdon et du Teillon. Elle propose des cours de guitare, piano, accordéon, trompette, batterie, éveil musical et,

si le nombre d'inscrits est suffisant, saxophone, clarinette, chant individuel et chant choral (la section danse est pour l'instant en sommeil). Les cours sont donnés à Castellane et St André-les-Alpes.

Tous les ans, l'Assemblée Générale élit un Conseil d'Administration qui élit à son tour un Bureau composé d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier(e) et éventuellement de vice-président(e)s, d'un(e) secrétaire adjoint(e), d'un(e) trésorier(e) adjoint(e). C'est en décembre 2020 qu'aura lieu la prochaine AG ; pour différentes raisons, plusieurs membres du Bureau vont démissionner et il est impératif, pour la survie de l'Ecole, que de nouveaux adhérents viennent renforcer le CA. La présence au CA d'adhérents de Castellane et ses environs permettrait d'équilibrer l'activité et l'information au sein de l'Ecole.

C'est la gestion bénévole, appuyée par un cabinet comptable, et les subventions de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et du Conseil Départemental qui permettent à l'Ecole de proposer des tarifs abordables au plus grand nombre.

Ecole de Musique et Danse du Moyen Verdon -
Hôtel de Ville -
04170 St André-les-Alpes
Mail : emdmoyenverdon@gmail.com



UNE SAISON ESTIVALE inespérément hors norme

© MeleoVerdon

Une affluence incontrôlée et inattendue

Dès la première vague du déconfinement, des pics de fréquentation se dessinaient le weekend, bien que « trois fois moindre qu'habituellement pour un mois de juin » (Source : Observatoire du tourisme des Alpes de Haute Provence). Pendant les mois de juillet et août, dans les rues de Castellane, sur les routes ou dans les Gorges, on n'avait pas vu autant de monde depuis plusieurs années. Les différents acteurs économiques du village s'accordent pour dire que la montée en charge en termes de nombre de touristes a été soudaine et exponentielle. Et heureusement que le vent a tourné car la popularité de Castellane auprès des touristes a été une véritable bouffée d'air pour l'économie du village.

/ Un tourisme « boulimique »

Comme les saisons précédentes, les séjours sont de plus en plus courts et on compte de plus en plus d'excursionnistes*. Sur la destination, comme sur les écrans, les français « zappent » et passent d'un territoire à l'autre en un battement de cils. En conséquence, les voyageurs sont dans l'urgence de tout voir, de tout faire, de tout tester, de prendre les plus belles

photos... Et le tout, sans que ce soit difficile et avec un temps très court. Les réseaux sociaux ont joué un rôle déterminant dans cette course effrénée contre la montre et les distances. En effet, beaucoup de voyageurs ont vu de belles photos et sont venus jusqu'ici dans l'espoir de refaire les mêmes. Sommes-nous en train d'assister à l'avènement d'une autre

forme de tourisme, alias le « selfisme » ou encore le tourisme d'images ? Plus que jamais, nous allons devoir trouver une harmonie entre notre économie et la préservation de notre environnement.

* qui passent seulement la journée ou restent seulement une nuit.

/ Des touristes en mal de nature

Beaucoup de professionnels reconnaissent volontiers que la plupart de nos touristes étaient citadins et connaissaient pas ou peu la montagne. Les rapports mensuels des écogardes** dénoncent une hausse préoccupante des incivilités (enceintes portatives, déchets) et de comportements non responsables (mauvaises pratiques de randonnée, construction de barrages de galets dans le lit de la rivière, feux de camp...). Que ce soit la conséquence

du confinement, la fermeture des frontières, l'instinct de vouloir revenir à l'essentiel, c'est certain, jamais l'appel de la nature n'aura été aussi fort. Et c'est plutôt prometteur pour l'avenir du tourisme dans notre village ! En espérant que cette saison ait permis de planter des premières graines de durabilité dans les esprits... Gageons que les professionnels et la municipalité seront au rendez-vous l'année prochaine pour continuer à les faire germer.



** Agents détachés par le Parc Naturel Régional du Verdon pour assurer la préservation de notre patrimoine naturel.

/ Le tourisme, une compétence intercommunale

Depuis la fameuse loi Notre, la compétence tourisme a été transférée à la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV). Ce transfert de compétences a modifié en profondeur le fonctionnement de notre bureau d'information touristique, devenu « Verdon Tourisme ». En prévision d'une baisse de

recettes liée aux encaissements de la taxe de séjour, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon avait demandé à ses différentes entités et notamment à Verdon Tourisme, de diminuer ses coûts de fonctionnement. A l'échelle des 6 bureaux d'information touristique, les recrutements de saisonniers ont été gelés et les horaires

d'ouverture aménagés rationnellement par rapport aux chiffres de fréquentation. Et nos techniciens ont tenu bon ! Les élus municipaux de Castellane saluent la conscience professionnelle et l'engagement du personnel malgré les nouveaux protocoles et la surcharge de travail.

➔ Quelques chiffres

- **87.4%** étaient français*
- **27,5%** des visiteurs français venaient de la région PACA*
- **+29%** des voyageurs sont d'origine française**
- **891 000** excursions soit **+12%** d'excursionnistes (Été 2020 vs 2019)
- **993 000** nuitées soit **+6%** de nuitées à l'échelle du territoire de la CCAPV (Été 2020 vs 2019)

*des voyageurs ayant fréquenté l'office de tourisme. Source : fréquentation des BIT de Verdon Tourisme

** en nuitées par rapport à 2019. Source : AD 04, FVT 2020





Tricot urbain

ANIMATIONS Estivales

2020 fut une année très spéciale pour tous, surtout en termes d'organisation de manifestations. Le coronavirus nous a obligés à revoir notre programmation et l'ensemble de l'organisation pour qu'un maximum de manifestations soient maintenues.

En effet, les événements sont là aussi pour favoriser les liens sociaux, pour rapprocher et surtout donner de la bonne humeur. La volonté de la municipalité après cette période confinée était de pouvoir profiter et vous en faire profiter pleinement !

C'est grâce à la mobilisation de tous dans un contexte particulier - élus, personnel administratif, technique et les services délocalisés de l'Etat - que nous avons pu maintenir une programmation riche et variée. C'est ainsi, que la Fête de la Transhumance a ouvert le bal. Sous le soleil et avec la présence de nombreux visiteurs et des moutons ! Un week-end pastoral qui a eu l'effet escompté, annonçant le début d'une grande saison. Ensuite, ce sont les Mercredis Musicaux qui ont rythmé notre été avec un concert chaque mercredi sur la place Marcel Sauvaire accentué par le tir des deux feux d'artifice, l'un pour la Fête Nationale et le second pour la Fête de la Libération du village.



Pour terminer cette saison d'été 2020, nous avons eu l'occasion d'accueillir le passage du Tour de France où de nombreuses animations gratuites ont été proposées tout au long de la journée. Sans oublier le Forum des Associations qui s'est tenu sur la place Marcel Sauvaire et les Journées Européennes du Patrimoine.

Le service Culture et évènementiel est composé de :

Elus : Line Tilleman, Nina Jonker, Stéphane Martino, Stéphane Cargnino, Muriel Martin, Anne-Cécile Gineste et Odile Capon.

Personnels : Amandine Delarbre, Pauline Oliveira et Cléo Helsmoortel .



Cependant, la saison culturelle n'est pas terminée et un beau calendrier vous attend pour les mois à venir.

/ Culture & Évènementiel //



LA MAISON NATURE & PATRIMOINES



Située au cœur du village, la Maison Nature & Patrimoines est le lieu culturel de la commune de Castellane.

- ▶ Ouverture d'avril à novembre ;
- ▶ Une exposition permanente sur la géologie, une exposition temporaire sur l'histoire et les savoir-faire renouvelée tous les deux ans, trois expositions temporaires par an dont une sur l'art contemporain ;
- ▶ 6 temps forts dans l'année : Les Anim' du Printemps, la Nuit des Musées, les Journées Européennes de l'Archéologie, les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées Nationales de l'Architecture et les Rendez-vous de l'Automne ;
- ▶ Une boutique-librairie avec une soixantaine de produits à la vente ;
- ▶ En 2020, 27 ateliers pour les enfants des écoles, des centres de loisirs, des campings ;
- ▶ En 2020, 3 visites guidées des expositions, 4 conférences sur des sujets variés, 6 visites du village et dans le site archéologique de Petra Castellana.

Les partenaires de la Maison Nature & Patrimoines sont le Parc naturel régional du Verdon, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, l'association Art et culture Fabri de Peiresc, les musées de Secrets de Fabriques, le réseau Culture du Département des Alpes de Haute-Provence, le Service Régional de l'Inventaire du

Patrimoine, l'Office de Tourisme Intercommunal « Verdon Tourisme », l'association Petra Castellana, les autres associations locales telles que l'AEP, les Filles du Café, etc.

La Maison Nature & Patrimoines vous informe avec un site internet dédié, une page facebook suivie par 580 personnes, 145 abonnés sur Ins-

tragram, 375 personnes sont inscrites à la newsletter, des affiches et programmes, des interviews régulières à Radio Verdon et Fréquence Mistral, des articles dans La Provence, Verdon Info et sur le site de la Mairie de Castellane, enfin des mises à jour de la base API-DAE de « Verdon Tourisme ».

L'équipe de la Maison Nature & Patrimoines :

Pauline OLIVEIRA, agent à plein temps, une à deux personnes recrutées en service civique pour 8 mois chaque année ; appui du service Animation ; la Maison Nature & Patrimoines fait partie du service Patrimoine, Culture & Événementiel de la Commune.



ZOOM SUR LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE :

7^{ème} édition en 2020 pour cette manifestation familiale autour du « Zéro déchet »

- Une semaine d'animation durant la première semaine des vacances de l'Automne ;
- Un partenariat fort avec le Parc naturel régional du Verdon autour de la thématique des arbres fruitiers ;
- Un spectacle vivant tout public ;
- 2 à 3 ateliers créatifs d'1h30 organisés dans la salle de médiation de la Maison Nature & Patrimoines, à destination des enfants et des familles ;
- Un événement qui favorise les rencontres entre les habitants et qui anime les ailes de saison .

/ 21 Octobre - Une animation phare, le pressage de fruits

Pour la 7^{ème} année consécutive, le pressoir mobile de Fruits d'Avenir vient à Castellane. Le pressage est réalisé sur la place du village, lors du marché du mercredi. En 2019, 1,5 tonnes de fruits ont été pressés ce qui a donné 800 litres de jus. Pour ceux qui n'ont pas de fruits, le Parc du Verdon a un stand de vente de bouteilles. En 2019, plus de 200 bouteilles ont été vendues ! Pierre Michelot, pépiniériste, et l'Association des Croqueurs de Pommes seront également présents aux côtés du Parc du Verdon pour échanger sur les variétés anciennes et locales de fruits.

/ 23 et 24 Octobre - On nettoie tous ensemble ! Deux journées dédiées au ramassage

Après la forte affluence touristique de cet été, force est de constater que les alentours de Castellane ont été dégradés par les nombreux déchets jetés par terre. La Commune avec l'aide de la CCAPV et du Parc du Verdon, et en partenariat avec différentes associations castellanaises souhaite organiser deux journées de ramassage de déchets avant l'hiver afin de rendre propre le Verdon et le sentier du Roc et du Serre. La plage du Sirocco au Cheiron sera nettoyée comme précédemment par les élèves du Collège du Verdon avec l'intervention de Charlyne Orgeur.



FESTIVAL « ESCALE » - Réseau des bibliothèques et Médiathèques de la CCAPV

/ Un festival qui met à l'honneur la lecture publique



Né d'une démarche impulsée et partagée tant par les salariées et bénévoles du réseau de lecture publique que par l'association Art et Culture Fabri de Peiresc, le Festival « Escale » s'est déployé à ses origines sur tout le territoire du Pays A3V autour de l'envie de faire découvrir des Pays du monde à partir des différentes ressources présentes dans nos bibliothèques et médiathèques. Pour sa 1^{ère} édition en 2017, le festival est parti à la découverte du Japon. Les équipes ont alors travaillé ensemble à l'élaboration d'un calendrier d'animations autour de la lecture publique avec une volonté de mutualiser les ani-

mations et de mettre en place une programmation itinérante. Un programme commun a ainsi été établi afin d'échanger les savoir-faire et compétences des personnes ressources, de valoriser les actions culturelles dans les médiathèques « centrales » et de créer des animations dans les autres bibliothèques qui maillent l'ensemble du territoire.

/ Une programmation dans toutes les médiathèques



Ce festival a suscité une véritable dynamique au sein du réseau et le public a répondu présent à l'ensemble des animations proposées. Dès son édition initiale en 2016, le festival a su donner une vraie place et un rôle à

chacune des médiathèques, quelle que soit sa taille, pour contribuer à la vie culturelle du territoire et à la promotion de la lecture publique en milieu rural. Suite au succès de cette 1^{ère} édition, le festival a logiquement été reconduit en

2017, 2018 et 2019. Cette itinérance d'animations invite à la découverte des pays où le nomadisme est présent telle l'île de la Réunion ou encore l'Argentine l'an dernier.

/ Un partenariat gagnant

La réussite de ce projet puise ses racines dans la force du partenariat tissé entre la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, la Médiathèque départementale et l'association Art et Culture Fabri de Peiresc. Ce festival rayonne ensuite à travers la qualité des interventions des artistes locaux qui ont, en 2019, créé des spectacles. L'Argentine a ainsi pu être abordée au travers de sa musique, sa danse, sa littérature, ses contes mais aussi par la découverte de ses paysages, son histoire, son mode de vie.

► Retrouvez toutes les animations du territoire de septembre à décembre 2020 sur le **programme culturel de l'association Art et Culture** à votre disposition à la Médiathèque de Castellane ou sur le **site internet de la CCAPV, www.ccapv.fr**

/ Quel programme pour le festival en 2020 ?

Pour sa cinquième édition, le réseau des médiathèques et bibliothèques du territoire de la CCAPV vous propose de voyager en direction du continent Africain en partant à la découverte du Sénégal, pays peu connu du grand public qui, pourtant, regorge de multiples richesses. Indépendant depuis une cinquantaine d'années mais empreint d'une culture coloniale encore bien ancrée, le Sénégal a su préserver ses coutumes et traditions. Les équipes auront le plaisir de vous faire découvrir la littérature, l'histoire, les magnifiques paysages restés authentiques, les arts plastiques, les figures emblématiques, la musique et les danses qui rythment le quotidien des Sénégalais ainsi que toutes les richesses culturelles et sociales de ce pays au travers d'animations riches et variées.

/ Les Amis de la Médiathèque

L'association « Les Amis de la Médiathèque » compte 289 adhérents. Parmi ces derniers, Marie-Thérèse, Isabelle, Magali, Christine, Yva, Gaëtan et Lucien participent activement au fonctionnement de la médiathèque de Castellane en étant en charge de l'accueil du public et des différentes tâches telles que

l'acquisition... Des ateliers d'écritures sont proposés une fois par mois dans les locaux de la médiathèque. Une chronique présentant des livres de la médiathèque est également proposée sur les ondes de Radio Verdon 2 fois par mois.

Cette année l'association a déposé une demande de subvention REEAP (Réseau

d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) afin d'organiser au sein de la médiathèque des rencontres Parents-Enfants. Quatre animations seront proposées par la ludothèque « Au temps des lutins ». Les dates vous seront communiquées très bientôt.



/ COVID -19



source : <https://www.shutterstock.com/fr/image-illustration/coronavirus-covid19-under-microscope-3d-illustration-1643947495>

Celui dont on ne veut plus prononcer le nom.

La prise de fonction de la nouvelle municipalité s'est déroulée, comme chacun le sait, sous des auspices absolument inédits et parfaitement inattendus. Rien ne préparait que ce soit à un tel évènement. Et pourtant...

Celui dont on ne veut plus prononcer le nom a contraint notre village à s'adapter, à changer ses façons de faire et aux Castellonais à sortir de leur zone de confort, à se rappeler de l'essentiel et de ce qui compte vraiment.

Des élans de solidarité d'une puissance inouïe ont changé nos rapports les uns aux autres et ont permis à Castellane, de rester, jusqu'à aujourd'hui, épargné par la contagion.

Nos personnes fragiles ont été protégées en priorité et des initiatives ont émergé ici et là pour pallier aux failles d'un système défaillant. Des enseignements et des prises

de position politique et économique se sont affinées et pèseront certainement dans les choix que nous devons faire.

Au nom de tous les élus municipaux, nous souhaitons remercier toutes nos premières lignes. Merci à tous ceux qui ont, de près ou de loin, permis aux habitants de s'approvisionner en produits de première nécessité, d'obtenir des masques en tissus, d'assurer les soins et les urgences et le fonctionnement des organes vitaux du village. Merci aussi à ceux qui ont permis de freiner les contagions en respectant les gestes barrière.

/ Stop aux incivilités !



La saison touristique 2020 a été une période particulière pour tous où nous avons vu un flux de population en très nette augmentation par rapport aux années précédentes. Résultat : augmentation des incivilités comme rejet des ordures ménagères hors des points de collecte, destruction des jardinières municipales et du mobilier urbain, etc.

Afin de lutter contre ces actes de vandalisme, la commune est dotée d'un système de vidéoprotection, projet programmé sur plusieurs tranches et actuellement en

phase d'évaluation. Prochainement, le nombre de points vidéo sera augmenté de façon significative aux quatre coins de la commune.



source : <https://www.shutterstock.com/fr/image-vector/angry-green-recycle-bin-cartoon-mascot-460334452>

/ Un panneau lumineux pour mieux informer

Depuis mi-juillet, un panneau lumineux a été installé, s'inscrivant dans les nouvelles générations de mobiliers urbains pour informer au mieux la population. Ce panneau complète l'application « Centolive » développée par Centaure Systems qui vous permet de suivre en temps réel, le contenu des panneaux électroniques d'information municipale.

Toutes les associations du village peuvent communiquer sur ce nouveau moyen d'information, pour cela il faut contacter l'accueil de la mairie (accueil@mairie-castellane.fr) pour obtenir la charte d'utilisation du panneau.

/ Petit rappel à destination des restaurateurs

Les opérations de maintenance périodique sont effectuées sur le réseau d'égout par un prestataire qui a constaté de nombreux bouchons graisseux entraînant des odeurs nauséabondes sur notre commune.

Pour garantir un bon fonctionnement de ce réseau, il est nécessaire que tous les commerces de bouche disposent d'un bac à graisse.

/ Quelques chiffres



- **830** mentions j'aime (+310% depuis le 17 mars)
- **1520** c'est la moyenne du nombre de personnes qui ont vu du contenu de la page Castellane Infos entre le 16/3/20 et le 11/9/20 (contre **198** sur la période précédente)
- **59 %** des fans de la page ont entre 35 et 64 ans (et **38%** ont entre 45 et 64ans)
- **726** sont français, **290** fans sont de Castellane, **47** de Nice
- **26.7K** publications sur Instagram avec le #Castellane

Source : Facebook Insights en date du 11/9/20 + Instagram



source : <https://www.shutterstock.com/fr/image-illustration/megaphone-speech-bubbles-french-message-le-1794562600>

- ➔ **Au 01/01/2020 : l'INSEE dénombre 1524 habitants sur la commune contre 1557 en 2012.**
- ➔ **293 € : L'encours de la dette par habitant pour Castellane, alors que ce chiffre est de 800 € pour les communes du département.**
- ➔ **741 : nombre total d'emplois présents sur le territoire de la commune.**

Source INSEE



/Idées de sortie/

[Programme sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire]

• Journées Nationales de l'Architecture

samedi 17 octobre

Maison Nature & Patrimoines - 17h30

Projection d'un film « *Les savoir-faire du bâti traditionnel dans le Verdon* » et échanges en présence de M. l'Architecte des Bâtiments de France

• Rendez-vous de l'Automne

du 19 au 24 octobre

Maison Nature & Patrimoines

<https://www.shutterstock.com/fr/image-vector/autumn-fall-on-calendar-page-season-1803841267>

- **Lundi 19 octobre** : atelier création de mangeoires zéro déchet
- **Mardi 20 octobre** : atelier de décors à suspendre en bouchons de bouteille
- **Mercredi 21 octobre** : journée pressage de fruits sur la place du marché en partenariat avec le Parc du Verdon
- **Jedi 22 octobre** : atelier de recyclage de vieux magazines et vieux livres
- **Vendredi 23 octobre** : journée citoyenne ramassage de déchets – à 20h spectacle AC Déchet par la compagnie Détournement'fon (salle des fêtes)
- **Samedi 24 octobre** : journée citoyenne ramassage de déchets suivie d'un pot offert par la commune de Castellane

• C'est du Grand Art... pour les Tout Petits !

samedi 7 novembre

Association Art et Culture Fabri de Peiresc – école maternelle – de 10h à 17h

Contes, musique, ateliers, expo sonore, concert – toutes les infos sur <http://www.artetculturefabridepeiresc.com/item/118-saison-sept-dec-2020>

• Nuit des Musées

samedi 14 novembre

Maison Nature & Patrimoines – de 14h à 20h

- 14h visite théâtralisée du Site de Petra Castellana
- 16h30 conférence de Nicolas Faucherre sur les techniques de défense médiévales
- 18h conférence de Daniel Mouton sur la famille des Castellane

• Festival « ESCALE AU SÉNÉGAL »

samedi 28 novembre - 18h00

Réseau des médiathèques de la CCAPV - Salle des Fêtes de Castellane
Souleymane MBODJ est conteur, musicien et auteur. Il propose des contes où hommes et animaux jouent une drôle de comédie humaine et à chaque fois c'est l'occasion d'un voyage au cœur de l'Afrique.
Programme complet : <http://www.artetculturefabridepeiresc.com/item/118-saison-sept-dec-2020>

• Calendrier de l'Avent

du 1^{er} au 24 décembre

Service Animation Mairie de Castellane

Une fenêtre s'illumine chaque soir, un rendez-vous convivial
Pensez à vous inscrire auprès du service animation : animation@mairie-castellane.fr

• Marché de Noël

dimanche 13 décembre

Association des Commerçants – sur la place Marcel Sauvaire

Venez trouver des idées cadeaux !

• En route pour le théâtre ! Deux sorties en bus au Théâtre de Durance

- **Mercredi 2 décembre** – 19h - Grou ! – théâtre – à partir de 7 ans
- **Jedi 17 décembre** – 21h – Nâss (Les Gens) – danse – à partir de 7 ans

- Bus gratuit et places à tarif réduit

Inscription auprès d'Annabel Chauvet 06 66 91 95 19

• Cinéma de Pays

les samedi 10 et 31 octobre, 21 novembre (séance à 21h), 19 et 26 décembre, 2, 16 et 30 janvier

Salle des fêtes

Séances à 18h et 21h - Pour consulter le programme :

www.cinemadepays.wixsite.com/cinema



Fête des Pétardiers

dimanche 31 janvier

Association des Pétardiers

sur la place Marcel Sauvaire et à la salle des fêtes

435^{ème} édition

Revivez en costumes l'histoire de Castellane !



castellane infos

www.mairie-castellane.fr

Office de Tourisme Intercommunal

<https://www.verdontourisme.com/>

Tel 04 92 83 61 14

7^{ème}
édition

Les RENDEZ-VOUS de



Objectif

ZERO DECHET

19 au 24 octobre 2020

CASTELLANE

AUTOMNE



- Ateliers •
- Théâtre • Rencontres •
- Journée pressage de fruits •
- Ramassage de déchets •



Informations et réservations

04 92 83 19 23

www.maison-nature-patrimoines.com



Commune
de
Castellane

// Vous reconnaissez-vous ? //

